

EPREUVE DU CONCOURS D'ADMISSION

DISCIPLINE ACCOMPAGNEMENT PIANO - 2023 - 2024

CYCLE D'ORIENTATION PROFESSIONNEL

PROGRAMMES COMMUNS POUR LES CRD DE BOURG-LA-REINE/SCEAUX ET CLAMART

1. Epreuve instrumentale

Date : Lundi 18 septembre à Bourg-la-Reine/Sceaux

Une convocation précisant l'horaire sera envoyée par mail 8 jours avant le concours

Programme : 4 épreuves instrumentales

- 1. Exécution au piano d'une œuvre au choix.
- 2. Déchiffrage pour piano seul, précédé d'une mise en loge de 10 minutes avec piano
- 3. Accompagnement à vue d'une œuvre instrumentale, suivi d'un travail de mise en place avec l'instrumentiste de dix minutes environ (mise en loge de 10 minutes avec piano) ;
- 4. Transposition au ton (supérieur ou inférieur) avec un chanteur.se (mise en loge de 10 minutes avec piano)

2. Entretien de 10 minutes portant sur la motivation du candidat et son projet professionnel

Cet entretien avec le jury aura lieu à l'issue de l'épreuve instrumentale.

La lettre de motivation servira de base à cet échange.

3. Test de formation musicale permettant d'évaluer les capacités d'écoute et d'analyse du candidat

Date : envoyée à l'issue du concours d'entrée.

Contenu :

Écrit : Prise de thèmes, dictée à parties manquantes, analyse harmonique et connaissances théoriques.

Oral : Polyrythmie chantée préparée, chant préparé avec paroles, déchiffrage rythmique et déchiffrage chanté.

Ce test est obligatoire et fait partie intégrante du concours d'entrée pour évaluer votre niveau.

Une fois l'étudiant accepté, il sera reçu en septembre par les directeurs ou conseillers aux études pour son inscription pédagogique aux différentes UV de la maquette.